fnO
L'ORTHOPHONISTE
N° 416 | Février 2022

FÉVRIER 2022

UNE ACTUALITÉ DENSE

EXERCICE LIBÉRAL

Vers la rémunération des actes de prévention en orthophonie

EXERCICE LIBÉRAL

Escap, un échelon de coordination

DOSSIER

Ankyloses linguales

SOMMAIRE

L'ORTHOPHONISTE N°416 - FÉVRIER 2022



3 ÉDITO

Une année d'élections, des semaines de rencontres avec les futur·es candidat·es ...

Par Anne Dehêtre



4 FNO

Dernier conseil d'administration fédéral pour l'équipe fédérale élue à Bordeaux

Par Sophie Tricot



7 EXERCICE LIBÉRAL

Vers la rémunération des actes de prévention en orthophonie, une étape historique

Par Emily Benchimol, Anne, Dehêtre, Marie Dutilleul et Christophe Rives



13

Escap, un échelon de coordination souple et centré autour du patient

Par Emily Benchimol, Anne, Dehêtre, Marie Dutilleul et Christophe Rives



15 FNO

2022, l'année de l'orthophonie francophone

Par Frédérique Brin-Henry, Alice Perdereau et Jean-Laurent Astier



17

La Fédération nationale des orthophonistes et ses associations filles déménagent

Par Sophie Tricot



18 ACCÈS À LA VIE PROFESSIONNELLE

Procédures d'autorisation d'exercice en France, la FNO organise une journée d'échanges

Par Frédérique Brin-Henry, Alice Perdereau et Jean-Laurent Astier



20 PROMOTION DE LA SANTÉ

L'association de prévention en orthophonie Opal, lauréate de l'appel à projets « 1000 premiers jours »

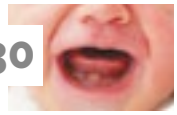
Par Cécile Corallini, présidente d'Opal



23 DOSSIER

Ankyloses linguales - Définition, classification, conséquences fonctionnelles, indications thérapeutiques actuelles

Par Frédéric Martin



30

Communiqué de presse du 17/01/2022

Section de freins de langue chez les nourrissons et les enfants : un collectif de professionnels alerte sur des pratiques abusives



35 ÉDITION

J'ai repéré pour vous

Par Brigitte Marcotte



38 ODM

Une année 2022 particulière pour OdM. Ca chauffe ici !

Par Marielle Quintin et Juliette Gaillard



42 UNADRÉO

Team Building, l'Unadréo fait le point pour continuer à construire

Par Fanny Gaubert



46 JURIDIQUE

Questions - réponses

Par Maude Premier



49 CLIN D'ŒIL

Monsieur notre Président

Par Aimé Disant

RÉDACTION
78, rue Jean-Jaurès 62330 Isbergues
Tél. 03 21 61 94 91 - Fax : 03 21 61 94 95
redaction@orthoedition.com
DIRECTRICE DE LA PUBLICATION
Anne Dehêtre
RÉDACTION, ADMINISTRATION
Magali Dussourd-Deparis
magali.dussourd@orthoedition.com

PHOTOS ORTHOEDITION
Morgane Le Galloudec – Christel Helloin – Michel Barbier
SECRÉTARIAT DE RÉDACTION
Christine Gaudel
PUBLICITÉ ET ABONNEMENTS AU JOURNAL
Sylvie Tripenne
sylvie.tripenne@orthoedition.com

L'ORTHOPHONISTE est une revue mensuelle éditée par la FNO et offerte par les syndicats régionaux de la FNO à leurs adhérents.
Tarif normal : 90 € / **Tarif réduit étudiant : 49 €** (Joindre une photocopie de la carte d'étudiant)
Conformément à la loi, la rédaction se réserve le droit de refuser toute insertion sans avoir à justifier de sa décision.
Couverture : © kittyfly / Rawpixel.com / RFBSIP / studio v-zwoelf / Adobe Stock

Becquart Impressions,
67 rue d'Amsterdam
59200 Tourcoing
ISSN : 0244-9633

LES RÉSEAUX SOCIAUX DE LA FNO

facebook.com/FNO-Fédération-Nationale-des-Orthophonistes-195355200512591

instagram.com/fno_orthophonistes

youtube.com/channel/UCFn2f-scRBtJqP2_nITSo9Q

linkedin.com/in/fno-fédération-nationale-des-orthophonistes-326025222

twitter.com/orthophonistes

vimeo.com/user93703009





© Mikito Lamola / Adobe Stock

Anne Dehêtre,
présidente de la FNO

Une année d'élections, **des semaines de rencontres** avec les futur·es candidat·es ...

L'année 2022 sera celle de nombreuses élections : celle d'un nouveau bureau fédéral pour la FNO en juin au Congrès d'Arles, dans certaines instances professionnelles... Mais il y aura une élection majeure : celle du président ou de la présidente de la République française.

Et qui dit « élections », dit « programmes électoraux », mais aussi propositions.

La FNO a compilé les principales mesures annoncées par les candidats et candidates déclarées à ce jour. Nous avons choisi 3 grands sujets en lien avec notre exercice professionnel : la santé, le handicap et la protection sociale, dont la retraite. Nous avons, au jour où j'écris ces quelques lignes, décidé de synthétiser les programmes des 15 candidats officiellement déclarés et celui du président sortant. Vous pouvez consulter ces programmes sur le site de la FNO, programmes qui sont actualisés au fur et à mesure de l'enrichissement par les candidats et candidates des mesures annoncées.

Dans le même temps, la FNO porte auprès de chacun et chacune des candidat·es déclarées des propositions pour l'amélioration des conditions d'exercice des orthophonistes, pour l'amélioration du système de soins, de la prise en charge et de la prise en soins des personnes porteuses de handicap, pour l'amélioration de la prise en soins et des parcours de santé des personnes âgées, pour l'amélioration du système de protection sociale. Ces propositions sont issues et conformes aux grandes orientations de la FNO, déclinées dans son texte voté lors du dernier Congrès fédéral mais sont aussi en accord avec les évolutions constatées dans l'organisation du système de soins de ces dernières années.

Ces propositions sont portées au sein des organisations interprofessionnelles, l'Union nationale des professions de santé libérales (UNPS), au sein des Libéraux de santé (LDS) et sont consultables sur les sites de chacune de ces structures. Elles sont également portées auprès de chaque équipe de campagne des candidats et des candidates par les représentants de la FNO et sont consultables sur le site de la fédération (www.fno.fr).

La santé doit être un enjeu majeur de ces élections. Nous avons constaté certaines faiblesses pendant l'épidémie et il temps de donner au système de soins les moyens de fonctionner correctement et de ne pas être paralysé. Les orthophonistes doivent pouvoir jouer leur rôle d'acteurs et d'actrices de la santé, que ce soit en ville ou dans les établissements de soins, en matière de prévention et dans les soins prodigués aux patients. Notre système doit reconnaitre les compétences de chacun et de chacune, doit reconnaître et rémunérer à leur juste hauteur toutes les missions que nous effectuons. La FNO ne manquera pas de l'exposer à tous les candidats et toutes les candidates, les orthophonistes seront sensibles à ceux ou celles qui porteront une grande attention à la santé des français, et qui voudront donner des moyens à son amélioration !